

XV

UN BALCON SUR LE RHUMEL

Après avoir prudemment éprouvé la solidité de la balustrade, et revenu de sa surprise, Réquéna s’y accouda – conscience professionnelle oblige.

A la vue qui s’offrit à lui, il oublia son vertige. A sa droite, le pont Sidi Rached déroulait sa longue sinuosité. A gauche, la gracile passerelle Pérégaux franchissait hardiment le précipice. Au-delà devait se situer le pont d’El Kantara, mais un coude du cañon en masquait la structure. Sous les pieds du commissaire, près de cent cinquante mètres plus bas, coulait le Rhumel.

La maison étant construite dans le prolongement direct de la paroi rocheuse, l’à-pic était quasiment parfait, et Réquéna se serait cru au bord du plongeoir le plus haut de la piscine de Philippeville.

– Pfft, quelle vue !

A son côté, Marcucci se pencha pour avoir une vue plongeante sur l’abîme.

– Va la trouver, toi, sa godasse ! Et comme en plus elle est en cuir fauve, impossible de la distinguer dans la caillasse... Dommage, ç’aurait été la preuve définitive.

S'arrachant au panorama sauvage, les deux policiers se livrèrent à une fouille de l'appartement, se partageant tacitement le travail.

Ils ne découvrirent rien qui indiquât l'identité du propriétaire : aucun nom sur la porte, aucun document à en-tête, tout avait été fait pour garantir l'anonymat du lieu. Seule découverte des policiers, des fichiers écrits dans un arabe sibyllin et un solide coffre-fort, inviolable faute d'en avoir la combinaison, même si sa clef faisait partie du trousseau. La seule conclusion qu'ils purent tirer de leur exploration est que l'appartement appartenait à un homme et avait probablement une double fonction : celle d'un bureau où devaient se traiter des affaires peu ordinaires et celle d'une garçonnière galante, comme en attestaient la décoration coquine de la chambre à coucher et la présence d'un bidet dans la salle d'eau, instrument généralement peu utilisé par un mâle.

— Mouais, pas franc du collier le propriétaire de l'endroit. Tu t'installerais dans un coin pareil toi, si tu n'avais rien à cacher ? Que ce soit pour y traiter des affaires louches ou pour y faire des galipettes, cette maison est parfaite. Il n'y a que des initiés pour pouvoir la trouver, fit remarquer pertinemment Marcucci.

— D'accord avec toi, et deux choses encore : pas de téléphone, d'où un anonymat garanti, et deux sorties possibles : par le côté « main de Fatma » ou par le côté « maison au figuier » qui a sa propre sortie, juste après la chambre. Moi, je verrais bien les clients entrer par « la main de Fatma » et la ou les maîtresses par la « maison au figuier ». Ingénieuse, la disposition ! Mais

il y a une question que je me pose, Marcucci : à supposer que le trousseau qu'on a trouvé soit bien celui de Dubrocq, et qu'il soit le propriétaire ou le locataire de la maison, il faut que quelqu'un d'autre ait eu la clef, puisque l'on a trouvé la porte fermée... Un associé, une maîtresse ?

– Patience, patron ! Si ce sont les clefs de Dubrocq, l'analyse des empreintes devrait nous le dire... Même si le fait qu'elles soient passées de main en main va compliquer l'opération. Et puis l'ouverture du coffre-fort va peut-être nous apprendre quelque chose.

– De toute façon, il va nous falloir un mandat, conclurent à l'unisson les deux flics.

– Et puis si quelqu'un d'autre a la clef, il pourrait revenir, ajouta Réquena. Laissons un agent en planque dans la maison... Qui sait ?

XVI

QUAND UN MORT SE MET À PARLER

Pas de chance ! En l'absence momentanée du magistrat habilité à signer le mandat de perquisition, Réquéna devait ronger son frein... enfin, pas tout à fait puisqu'il n'avait toujours pas eu l'occasion d'exploiter l'idée qui l'avait frappé le jour de Pâques. C'était l'occasion rêvée puisque les affaires courantes étant en suspens, il en avait le loisir.

— Inault-Minay Patrice, né à Pont Saint Esprit, il fallait l'inventer, un pareil jeu de mots ! Et ça mène où, tout ça ? grommela Réquéna à mi-voix.

— A la messe, plaisanta Marcucci.

— C'est ce que je me suis dit, mais tu as vu sa tête ? Il faudrait que le diable se soit fait sacristain, achevait-il, en même temps que sa moustache se mettait à picoter.

Sacristain, bedeau, séminariste... pour qui, dans quelle chronique nécrologique, judiciaire ou autre avait-il vu mentionner ce métier ?

Le commissaire feuilleta fébrilement le dossier du mort inconnu de l'hôpital, puis ses propres notes, sans succès.

– Mais dis- moi, patron, qu’est-ce qui t’a fait penser que ce type pouvait être lié de près ou de loin à l’affaire Dubrocq ?... Ah oui, les cailles ! Ouais, bon... puisque tu le dis...

Réquéna, tout à ses pensées, ne releva pas. Lié à Dubrocq... à son entourage... à ses anciens associés ? Mais oui, bien sûr ! C’est dans l’insipide article de la « Dépêche de Constantine », relatant la condamnation de deux hommes pour pratique du marché noir, que Réquéna avait lu cette information. Et il ne l’avait pas notée !

– Couillon de la lune, se morigéna-t-il en sortant en trombe du commissariat pour aller chercher l’article.

Le hasard lui fut favorable, et il put enfin nommer de son vrai nom le sieur Di Giorgio Marcel, ex-magasinier d’un collège religieux et sacristain d’une église (non citée) de Constantine.

Galvanisé par ce succès, Réquéna alla consulter les archives du tribunal qui le renseignèrent sur la vie dévoyée dudit Di Giorgio, puis celles du commissariat dans lesquelles figurait le dossier de l’individu avec sa fiche anthropométrique.

– Je vous l’emprunte pour la journée, lança-t-il au fonctionnaire pointilleux qui aurait voulu s’y opposer, mais ne l’osa pas, eu égard à la qualité de l’emprunteur.

– Regarde, saint Thomas, triompha-t-il en brandissant la photographie sous le nez de Marcucci. C’est qui, qui avait raison ?

– Alors là, patron, chapeau ! Je l’ai dans l’os bien bien ! Mais vous avez une boule de cristal sur votre

table de chevet ou quoi ? Regardez-moi ce falampo³⁶ qui va s'inventer un nom pareil ! Moi, dans ma petite tête, j'avais soupçonné que Inault-Minay ça pouvait signifier sans nom, innominé... mais là, paf, dans le mille !

Marcel Di Giorgio, né à Batna en 1913, avait été condamné en 1946 pour pratique du marché noir. Resté muet comme une tombe lors du procès, il n'avait pas confirmé les allégations de la rumeur publique qui en faisait, avec son compère Lombard resté tout aussi silencieux, l'homme de paille de l'épicier en gros Dubrocq. Après avoir écopé de deux ans de prison fermes, il avait disparu de Constantine, y abandonnant femme et enfants.

Sur les motifs de sa réapparition le mystère demeurait et son épouse, immédiatement informée du décès et dûment interrogée, n'avait pas contribué à le dissiper.

Celle-ci était retournée vivre chez sa mère, et prétendit ne plus avoir jamais entendu parler de lui. Après quelques années, elle avait entamé une procédure de divorce qui, à l'heure des faits, n'avait pas encore abouti.

Pendant la guerre, trop heureuse d'avoir sa table bien garnie et des bons de tissus à satiété, elle n'avait pas cherché à savoir comment la profession modeste de son mari avait pu lui procurer une telle aisance. A la croire, elle était tombée de haut quand ses activités illicites avaient éclaté au grand jour et, se sentant tra-

³⁶Falampo : hypocrite.

hie, s'était alors juré de n'avoir plus jamais affaire avec lui.

— Un bien vilain coco ! Non seulement voleur, mais abandonnant femme et enfants, conclut Réquena en guise d'oraison funèbre. Il n'empêche qu'il a fini par parler !